

## PLAN DE COURS

# FOR-2025 : Aménagement écosystémique des forêts du Québec

NRC 84822 | Automne 2018

Préalables : FOR 1003 OU BIO 2000

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-3

Crédit(s) : 3

Étude des caractères édaphiques, de la structure, de la composition floristique, de la dynamique successionnelle et du fonctionnement des principaux écosystèmes forestiers du Québec. Fondements écologiques de l'aménagement écosystémique de ces forêts et analyse des principaux enjeux d'aménagement dans différents domaines bioclimatiques de la province.

## Plage horaire

### Cours en classe

|       |               |          |                                 |
|-------|---------------|----------|---------------------------------|
| jeudi | 12h30 à 15h20 | ABP-1160 | Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018 |
|-------|---------------|----------|---------------------------------|

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=99060>

## Coordonnées et disponibilités

**Alison Munson**

*Professeur*

Local 2115 Abitibi Price

<http://www.cef-cfr.ca/index.php?n=Membres.AlisonMunson>

[alison.munson@sbf.ulaval.ca](mailto:alison.munson@sbf.ulaval.ca)

Tél. : 418-656-2131 poste 7669

### Disponibilités

Je suis généralement disponible après 13h30 tous les jours, à mon bureau, local 2115. Il est préférable de prendre un rendez-vous par courriel pour être certain de ma présence.

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

| Automne et hiver |               |
|------------------|---------------|
| Lundi au jeudi   | 8 h à 19 h    |
| Vendredi         | 8 h à 17 h 30 |
| Été              |               |
| Lundi au jeudi   | 8 h à 17 h    |
| Vendredi         | 8 h à 16 h    |

# Sommaire

---

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Description du cours</b> .....   | <b>4</b>  |
| Introduction .....  | 4         |
| But .....   | 4         |
| Objectifs généraux .....  | 4         |
| Approche pédagogique .....  | 4         |
| Modalités d'encadrement .....   | 4         |
| Charge de travail et calendrier .....   | 4         |
| Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental ..... | 4         |
| <b>Contenu et activités</b> .....   | <b>4</b>  |
| <b>Évaluation et résultats</b> .....  | <b>5</b>  |
| Liste des évaluations .....   | 5         |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....                      | 6         |
| Examen partiel 1 .....  | 6         |
| Examen partiel 2 .....  | 6         |
| Rapport OU Présentation en classe .....   | 6         |
| Travaux de discussion en groupe pendant la session (deux rapports) .....          | 7         |
| Texte d'opinion .....   | 7         |
| Rapport de conférencier .....   | 8         |
| Informations détaillées sur les évaluations formatives .....                      | 8         |
| Module 1 .....  | 8         |
| Module 2 .....  | 8         |
| Module 3 .....  | 8         |
| Module 4 .....  | 9         |
| Module 5 .....  | 9         |
| Module 6 .....  | 9         |
| Module 7 .....  | 9         |
| Barème de conversion .....  | 9         |
| Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....                     | 10        |
| Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....                 | 10        |
| Évaluation de l'enseignement .....  | 10        |
| Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....       | 10        |
| Absence aux examens .....   | 11        |
| <b>Matériel didactique</b> .....  | <b>11</b> |
| Matériel obligatoire .....  | 11        |
| Site web de cours .....   | 11        |
| <b>Médiagraphie et annexes</b> .....  | <b>11</b> |
| Médiagraphie .....  | 11        |

# Description du cours

---

## Introduction

L'aménagement écosystémique propose une approche intégrée et multidisciplinaire pour l'aménagement durable des forêts. Pierre angulaire du nouveau régime forestier en vigueur au Québec, il vise le maintien d'écosystèmes sains et résilients au bénéfice des générations à venir, en misant notamment sur une diminution des écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle.

## But

Le cours FOR-2025 Aménagement écosystémique des forêts du Québec a pour but de vous doter des connaissances nécessaires à la compréhension de l'approche d'aménagement écosystémique.

## Objectifs généraux

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- De comprendre et d'utiliser la terminologie reliée à l'aménagement écosystémique ;
- D'expliquer les principes et les fondements biologiques de l'aménagement écosystémique ; et
- De documenter et d'expliquer des enjeux écosystémiques pour la forêt québécoise.

## Approche pédagogique

La lecture (notes de cours et autres documents fournis) et du travail de recherche personnel et en équipe sont les principales activités à réaliser pour ce cours. La matière sera complétée par de courtes synthèses effectuées en classe par le professeur et par des exposés donnés par des conférenciers.

## Modalités d'encadrement


Les rencontres hebdomadaires serviront aux synthèses et aux explications complémentaires sur les aspects de la matière posant des difficultés (réponses aux questions des étudiants). En dehors des heures prévues en classe, les étudiants sont invités à poser leurs questions par le biais des différents forums prévus à cet effet. **Notez qu'aucune question d'ordre didactique n'obtiendra de réponse par courriel.**

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur un trimestre de 15 semaines. La somme de travail exigée pour les apprentissages et la réalisation des évaluations est de 135 heures pour la session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Le calendrier des activités est détaillé sous la rubrique Contenu et activité.

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

# Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Titre  | Date |
|--|------|
| Présentation du plan de cours  |      |
| Les fondements   |      |
| <a href="#">Module 1 - Principes et fondements de l'aménagement écosystémique</a>  |      |
| <a href="#">Module 2 - L'enjeu biodiversité</a>  |      |
| <a href="#">Module 3 - Perturbations et processus en milieu forestier</a>  |      |
| Examen 1 - Modules 1 à 3   |      |
| Caractériser et aménager l'écosystème forestier dans une perspective écosystémique   |      |
| <a href="#">Module 4 - Structure des peuplements</a>   |      |
| <a href="#">Module 5 - L'analyse du paysage</a>  |      |
| <a href="#">Module 6 - L'approche par filtre fin</a>   |      |
| <a href="#">Module 7 - L'aménagement adaptatif</a>   |      |
| Conférences et présentation des travaux d'équipe   |      |
| <a href="#">Conférences</a><br>11 octobre Ilga Porth, professeure en génomique, Science du bois et de la forêt<br>18 octobre Pierre Grondin, chercheur, MFFP et Équipe 10: Vieilles forêts et CC<br>8 novembre Manuella Strukelj Humphery, chercheure postdoctorale, U Laval<br>22 novembre Martin Seto, chercheur, MFFP<br>29 novembre (par vidéo-conférence), Martin Hugues St-Laurent, professeur en écologie animale, UQAC |      |
| Examen 2<br>L'examen portera sur les modules 4 à 7.  |      |

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

| Sommatives   |                                  |                 |             |
|--|----------------------------------|-----------------|-------------|
| Titre  | Date                             | Mode de travail | Pondération |
| Examen (Somme des évaluations de ce regroupement)                  |                                  |                 | 40 %        |
| Examen partiel 1   | Le 25 oct. 2018 de 12h30 à 14h30 | Individuel      | 20 %        |
| Examen partiel 2   | Le 13 déc. 2018 de 12h30 à 14h30 | Individuel      | 20 %        |
| Travail d'équipe (Somme des évaluations de ce regroupement)        |                                  |                 | 45 %        |
| Rapport OU Présentation en classe                                  | Dû le 30 nov. 2018 à 23h59       | En équipe       | 35 %        |
| Travaux de discussion en groupe pendant la session (deux rapports) | À déterminer                     | En équipe       | 10 %        |
| Travail individuel (Somme des évaluations de ce regroupement)      |                                  |                 | 15 %        |
| Texte d'opinion  | Dû le 30 sept. 2018 à 23h59      | Individuel      | 10 %        |

## Formatives

| Titre    | Date                     | Mode de travail |
|----------|--------------------------|-----------------|
| Module 1 | Disponible en tout temps | Individuel      |
| Module 2 | Disponible en tout temps | Individuel      |
| Module 3 | Disponible en tout temps | Individuel      |
| Module 4 | Disponible en tout temps | Individuel      |
| Module 5 | Disponible en tout temps | Individuel      |
| Module 6 | Disponible en tout temps | Individuel      |
| Module 7 | Disponible en tout temps | Individuel      |

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Examen partiel 1

Date et lieu : Le 25 oct. 2018 de 12h30 à 14h30 , Deux locaux à confirmer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Local à déterminer

Ceux pour qui le nom de famille commence par A à I, vous vous présentez au ABPCeux pour qui le nom de famille commence par J à W, vous vous présentez au ABP

Directives de l'évaluation : Cet examen porte sur les modules 1 à 3

Matériel autorisé : Crayon, stylo, gomme à effacer ou liquide correcteur, règle

### Examen partiel 2

Date et lieu : Le 13 déc. 2018 de 12h30 à 14h30 , Deux locaux à déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : à déterminer

Ceux pour qui le nom de famille commence par A à I, vous vous présentez au ABP ; Ceux pour qui le nom de famille commence par J à W, vous vous présentez au ABP

Directives de l'évaluation : Cet examen porte sur les modules 4 à 7 inclusivement.

### Rapport OU Présentation en classe

Date de remise : 30 nov. 2018 à 23h59

Contribution au travail d'équipe : 30 nov. 2018 à 23h59

Les présentations seront pendant le mois d'octobre et novembre (dates à fixer selon le sujet).  
Directives détaillées à venir. Le rapport écrit est pour la fin novembre.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 35 %

Répartition de la correction : 90 % Corrigé par l'enseignant  
10 % Contribution au travail d'équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Document Word pour le rapport SVP, pour une correction directe sur le document. Merci!

Directives de l'évaluation : Les équipes sont choisies au hasard, afin de former des équipes de 4 personnes.

Voir la liste d'enjeux potentiels. SVP communiquer votre choix au professeur, en incluant votre numéro d'équipe; **pas plus de 2 équipes sur le même enjeu**. Si vous avez d'autres idées de sujet d'enjeu SVP me contacter pour validation.

Le rapport est 8-10 pages, interligne 1,5 ; la liste de références (bibliographie) n'est pas incluse dans le nombre de pages, ni la table de matières. Vous devriez inclure une bibliographie d'au moins 10 références de sources diverses (rapports, articles scientifiques, livres, documents webs crédibles). Également j'attache le Guide de rédaction pour la FFGG ; **SVP suivre de proches les directives du guide** pour la forme et la bibliographie.










#### Livre pour les enjeux de la pessière:

Gauthier, S. et al. 2008. Aménagement écosystémique en forêt boréale. Presses de l'Université du Québec.

#### Lien pour le projet pilote en AE du TRIADE:

<http://www.projettriade.ca/> Un projet axé sur le zonage (protégé, aménagement extensif, aménagement intensif)

Fichiers à consulter :

-  [Grille évaluation présentation orale](#) (536,02 Ko, déposé le 15 sept. 2018)
-  [Grille-Travail](#) (73,44 Ko, déposé le 15 sept. 2018)
-  [Contrat - equipe](#) (575,91 Ko, déposé le 13 sept. 2018)
-  [Guide de rédaction FFGG](#) (947,73 Ko, déposé le 17 août 2018)
-  [Sujets de travail Long](#) (55,25 Ko, déposé le 6 sept. 2018)
-  [Exemple1\\_Bibliographie](#) (71,22 Ko, déposé le 17 août 2018)
-  [Exemple2\\_Bibliographie](#) (48,12 Ko, déposé le 17 août 2018)
-  [Enjeux-foret-feuillue](#) (3,61 Mo, déposé le 17 août 2018)
-  [Rapport-enjeux-final- Projet Laurentides](#) (5,59 Mo, déposé le 17 août 2018)

---

## Travaux de discussion en groupe pendant la session (deux rapports)

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Rapports de discussion (2), Présentation brève du travail

---

## Texte d'opinion






Date de remise : 30 sept. 2018 à 23h59

Avant minuit le 30 septembre.




Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Directives de l'évaluation : | Voir les documents sur la préparation d'un texte d'opinion. <b>Consulter la grille d'évaluation</b> pour connaître les critères et leurs poids. Pour la longueur, entre une et deux pages, interligne et demi, plus références s'il y en a. Voir aussi les exemples de textes ici.   |
| Fichiers à consulter :       |  <a href="#">Grille_opinion_18</a> (10,38 Ko, déposé le 11 sept. 2018)<br> <a href="#">FeuilleRouteOpinion</a> (66,9 Ko, déposé le 11 sept. 2018)<br> <a href="#">ExempleOpinion1</a> (190,84 Ko, déposé le 11 sept. 2018)<br> <a href="#">Opinion2</a> (51,75 Ko, déposé le 11 sept. 2018)<br> <a href="#">Opinion3</a> (111,55 Ko, déposé le 11 sept. 2018) |

## Rapport de conférencier

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Date de remise :             | À déterminer   |
|                              | Selon le programme envoyé, par ordre alphabétique. Résumé pour le lundi suivant la présentation du conférencier, au plus tard (23:59)  |
| Mode de travail :            | Individuel   |
| Pondération :                | 5 %  |
| Remise de l'évaluation :     | <a href="#">Boîte de dépôt</a>   |
|                              | En document Word s'ils vous plaît  |
| Directives de l'évaluation : | Entre 400 et 600 mots  |
|                              | Bonjour: quelques conseils pour rédiger un résumé. Par exemple ici:<br><a href="https://www.espacefrancais.com/faire-le-resume-dun-texte/">https://www.espacefrancais.com/faire-le-resume-dun-texte/</a>   |
| Fichiers à consulter :       |  <a href="#">Grille_Résumé18.pdf</a> (209,94 Ko, déposé le 20 sept. 2018)<br> <a href="#">Résumé_cinqétapes</a> (14,21 Ko, déposé le 15 sept. 2018)<br> <a href="#">Résumé_QUI et QUAND</a> (470 Ko, déposé le 18 sept. 2018) |

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

### Module 1

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Module 1</a>  |
| Période de disponibilité : | Disponible en tout temps  |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée) |
| Mode de travail :          | Individuel  |

### Module 2

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Titre du questionnaire :   | <a href="#">Module 2</a>  |
| Période de disponibilité : | Disponible en tout temps  |
| Tentatives :               | Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée) |
| Mode de travail :          | Individuel  |



---

### Module 3

Titre du questionnaire : [Module 3](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Module 4

Titre du questionnaire : [Module 4](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Module 5

Titre du questionnaire : [Module 5](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Module 6

Titre du questionnaire : [Module 6](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Module 7

Titre du questionnaire : [Module 7](#)  
Période de disponibilité : Disponible en tout temps  
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)  
Mode de travail : Individuel

---

### Barème de conversion

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+   | 89,5      | 100       |
| A    | 86,5      | 89,49     |
| A-   | 83,5      | 86,49     |
| B+   | 80,5      | 83,49     |
| B    | 77,5      | 80,49     |
| B-   | 74,5      | 77,49     |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+   | 71,5      | 74,49     |
| C    | 68,5      | 71,49     |
| C-   | 64,5      | 68,49     |
| D+   | 60,5      | 64,49     |
| D    | 54,5      | 60,49     |
| E    | 0         | 54,49     |

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S

- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531\*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546\*, EL-510 R, EL-520\*  
\* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

#### Poster

Aucun achat de notes de cours n'est requis pour ce cours. Toutefois, vous devrez assumer le coup des posters qui seront produits en équipe.

### Site web de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=62694>

## Médiagraphie et annexes

---

### Médiagraphie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.